



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6040057

N/REF : 13/04/2026 15H57 C:000056 I:00164

V/Email reçu le Lundi 13/04/2026 a 15H57

SAS Imagerie 06

**29 av Simone Veil
06200 NICE**

IMMEUBLE : SERAL MEDIX
777 AVE GENERAL DE GAULLE
06700 ST LAURENT DU VAR

Saint-Jeannet, le 14 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : SE PRESENTER A L'ACCUEIL
MOTIF : PROBLEME POMPE - PREVOIR POMPAGE
Donneur d'ordre : Mme S. SIMONNOT

LE 14/04/2026 A 08H00
A NOTRE ARRIVÉE NOUS CONSTATONS QUE LA CUVE N'EST PLUS EN PLACE.
ARRIVÉE D'EAU PAR UNE FISSURE DANS LE PVC SOUPLE.
CELA ALIMENTE LA CUVE AUTOUR DE LA STATION ET FINIT PAR FAIRE FLOTTER
LA STATION ET LA DÉSOLIDARISER DES CANALISATIONS D'ARRIVÉE D'EAU USÉE.
POMPAGE DE LA FOSSE.
POMPAGE DE LA STATION DE RELEVAGE.
REMISE EN PLACE DE LA STATION DE RELEVAGE.
NETTOYAGE DU PANIER DÉGRILLEUR.
RÉPARATION PROVISOIRE EFFECTUÉE.
NETTOYAGE DU CHANTIER.
DÉSINFECTION DE LA FOSSE AUTOUR DE LA STATION DE RELEVAGE.

NOUS VOUS TRANSMETTONS UN DEVIS DE RÉPARATION A FAIRE EN URGENCE

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 14/04/26 a 10H40 Mme S. SIMONNOT

Quantité	Heures - Suppléments	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	H.Véhi.HP/Minicureur	2 Opérateurs	3	165,00	412,50



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6040057

TOTAL H.T.	412,50
T.V.A. a 20,00%	82,50
TOTAL T.T.C.En EURO	495,00

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN